

Brèves économiques

Afrique de l'Est et Océan Indien

Régional	Covid19 : les zones urbaines davantage touchées que les zones rurales
Éthiopie	Lancement d'un chaîne du froid éthio-djiboutienne à destination du marché européen
Kenya	Octroi d'un prêt du Trésor français de 33 MEUR pour le secteur de la santé
Ouganda	Adhésion de l'Ouganda à l'Initiative de transparence des industries extractives
Soudan	Signature de protocoles de paix à Djouba
Tanzanie	Installation de 650 compteurs à eau, fonctionnant à l'énergie solaire

Actualités Régionales

Covid19 : Évolution de la situation sanitaire régionale.

Cette semaine, sur la zone AEOI, le nombre de nouveaux cas déclarés continue de décroître au Kenya (+1 676) et à Madagascar (+514). L'OMS précise toutefois que cette tendance à la baisse, si elle est encourageante, doit être interprétée avec précaution, compte tenu de leur dépendance à la capacité et stratégie de tests, ainsi qu'aux délais de transmission. La situation s'aggrave encore en Éthiopie (+10 621, principalement à Addis Abeba) qui devient, avec près de 50 000 cas au total, le 2^{ème} pays le plus touché d'Afrique subsaharienne, après l'Afrique du Sud (622 551). Après avoir pourtant diminué début août, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires progresse aussi de nouveau au Rwanda (+954) et au Soudan (+507).

** Le nombre de cas reportés par l'OMS peut subir, compte tenu des délais de transmission, un léger décalage avec les données nationales, variable pour chaque pays. Aussi, la stabilité du nombre de cas en Tanzanie reflète l'arrêt de la comptabilisation par le gouvernement depuis fin avril ; les émeutes récentes en Éthiopie ont perturbé la communication régulière sur le suivi de l'épidémie.*

Covid19 : les zones urbaines davantage touchées que les zones rurales en Afrique de l'Est. Selon le rapport *Impact of COVID-19 on livelihoods, food security & nutrition in East Africa - Urban focus* publié par UN-Habitat et le PAM en août 2020, l'insécurité alimentaire a davantage augmenté dans les villes par rapport aux campagnes depuis le début de la crise. Si cet accroissement est en partie lié à l'augmentation des prix des produits alimentaires (+5 % environ sur la période dans les principales villes de la région) et à des difficultés d'approvisionnement en produits frais comme les légumes, la viande et le poisson, la principale cause d'insécurité alimentaire est la perte des revenus des foyers urbains. Alors que 40 à 80 % des revenus des populations urbaines sont habituellement consacrés à l'alimentation, les pertes de revenus des ménages liés aux mesures de confinement et à la réduction de l'activité économique ont eu un effet direct sur l'alimentation des ménages. L'insécurité alimentaire en Afrique de l'Est pourrait ainsi progresser de 73 % en 2020 sous l'effet de la pandémie, touchant plus de 14 millions d'urbains.

Pays \ Date	Nombre de cas			Nombre de décès		
	16/8	23/8	30/8	16/8	23/8	30/8
Burundi	413	430	445	1	1	1
Comores	405	417	423	7	7	7
Djibouti	5 367	5 382	5385	59	60	60
Erythrée	285	306	318	0	0	0
Éthiopie	28 894	39 033	49 654	509	662	770
Kenya	29 849	32 118	33 794	472	542	572
Madagascar	13 724	14 277	14 791	166	178	190
Maurice	346	346	346	10	10	10
Rwanda	2 352	2 889	3 843	8	11	16
Seychelles	127	127	131	0	0	0
Somalie	3 256	3 269	3 310	93	93	97
Soudan du Sud	2 489	2 499	2 519	47	47	47
Soudan	12 314	12 682	13 189	798	815	823
Tanzanie	509	509	509	21	21	21
Ouganda	1 385	2 166	2 756	12	20	28
Total AEOI	101 715	116 450	131 413	2 203	2 467	2 642

Actualités pays

ETHIOPIE

Lancement d'une chaîne logistique du froid éthio-djiboutienne à destination du marché européen.

Un projet pilote de chaîne du froid par voie ferroviaire, financé par les Pays-Bas, a été lancé le 23 août. Un conteneur de 24 tonnes d'avocats a été expédié par train depuis le port sec de Modjo vers le port de Doraleh à Djibouti. Les exportations de produits périssables –fruits, légumes, fleurs- vers l'Europe pourraient atteindre 3 millions de tonnes d'ici 2030. Les Pays-Bas ont déjà fortement investi dans le secteur de la floriculture en Ethiopie, qui a exporté pour près de 200 MUSD en 2018. Par ailleurs, la production horticole fait partie des secteurs identifiés comme prioritaires par le gouvernement éthiopien. Mis en œuvre via le consortium néerlandais *Flying Swans*, ce projet participe au développement d'un réseau logistique national de chaîne du froid, qui fait lui-même partie du développement à long terme du secteur des transports prévu dans le « *10 years Perspective Plan* ».

Publication du plan décennal pour le tourisme en Éthiopie. Une nouvelle stratégie pour le secteur touristique, « *10 years Tourism Master Plan* », a été dévoilée par le ministère de la Culture et du Tourisme le 25 août. Fondée sur cinq piliers stratégiques : i) une forte intégration entre les parties prenantes, ii) une révision de la politique du tourisme, iii) le développement d'infrastructures touristiques, iv) le développement du tourisme domestique et v) l'attraction des investissements, le plan prévoit de générer 23 Mds USD sur les dix ans à venir. L'Éthiopie a généré seulement 2,1 Mds USD de recettes dans le secteur tourisme-hôtellerie sur l'année budgétaire 2019/2020, en raison de la pandémie. D'après le ministère, 3 Mds USD auraient été générés sur l'année 2019. Le gouvernement avait mis en place un plan de soutien sectoriel à hauteur de 98 MUSD (garantie de prêts bancaires), jugé peu adapté par la majorité des acteurs du secteur en raison de difficultés de mise en œuvre.

KENYA

Octroi d'un prêt du Trésor français de 33 MEUR pour le secteur de la santé. Le ministre des finances du Kenya, M. Ukur Yatani, et l'ambassadrice de France au Kenya, Mme Aline Kuster-Ménager, ont signé ce matin le protocole financier octroyant un prêt du Trésor au Kenya d'un montant total de 33 MEUR, destiné à soutenir un projet dans le secteur de la santé hospitalière sur deux composantes : la santé de la mère et de l'enfant et la réponse à la pandémie de Covid-19. Le premier volet, de 16,2 MEUR, a pour objectif de renforcer les capacités du centre hospitalier universitaire de référence Moï (MTRH) d'Eldoret (nord-ouest du pays) dans les spécialités maternelles et infantiles, afin la mortalité maternelle et néonatale. Le deuxième volet, de 16,7 MEUR, se concentrera sur la réponse hospitalière à la crise de la Covid-19. Le projet équipera vingt hôpitaux publics, répartis dans dix-neuf comtés à travers le pays, pour offrir un traitement adapté aux cas critiques de Covid-19. La France fournira des équipements de réanimation, des respirateurs et des ventilateurs ainsi que des générateurs d'oxygène médical. FSE (France) et *Medionics* (Kenya) sont les deux sociétés sélectionnées par le ministère de la Santé kényan avec l'accord de la Direction générale du Trésor ; elles réaliseront l'installation, la mise en service et la maintenance des équipements, sous la supervision du ministère de la santé kényan. Elles formeront également le personnel hospitalier impliqué dans l'exploitation et la maintenance des équipements installés. Les premières livraisons d'équipements interviendront avant la fin de l'année, et s'étaleront ensuite sur deux ans.

Rumeurs concernant l'augmentation des tarifs de fourniture d'électricité par Kenya Power. Cette augmentation tarifaire s'expliquerait tout d'abord par le fait que le prix de l'électricité répercute une série de taxes qui évoluent de manière régulière, notamment le *fuel levy*, indexé sur le prix du pétrole, ou encore une répercussion de l'évolution du taux de change KES/USD. De plus, l'Autorité de Régulation de l'Énergie et du Pétrole (EPRA) a autorisé *Kenya Power* à revoir ses tarifs à la consommation afin de récupérer 19,9 % des pertes système, contre 14,9 % actuellement. Les pertes système équivalent à 23 % de l'électricité

achetée aux producteurs tels que *KenGen*, et sont principalement dues aux vols et pertes en réseau, liées aux infrastructures vieillissantes. Cette décision d'EPRA entrainera un coût supplémentaire global de 1,7 Mds KES (15,7 MUSD) par an, soit une augmentation du prix de détail pour les consommateurs d'environ 0,20 KES/kWh.

Exportations d'équipements médicaux produits au Kenya par l'entreprise *Revital Health Care EPZ Limited*. L'entreprise *Revital Health Care EPZ Limited*, créé en 2008 et basée à Mombasa, produit 34 types équipements médicaux à usage unique à un volume de 31 millions d'unité par mois. Cette entreprise est le premier producteur de seringues et d'aiguilles au Kenya et a bénéficié d'investissement du fonds privé de la fondation *Bill Gates*. En réponse aux besoins engendrés par la pandémie, l'entreprise a développé une capacité de production de 80 000 kits de tests Covid (*Covid 19 Viral Transport Medium*) et d'écouvillons par jour. Ces produits sont certifiés par l'OMS et l'Union Européenne. Depuis fin août 2020, elle est la seule entreprise en Afrique à exporter des équipements de protection individuelle et des écouvillons. L'entreprise a commencé à exporter ces produits vers 14 pays dont l'Ouganda, la Tanzanie, le Malawi, la Namibie et la Zambie et aurait obtenu les autorisations pour les marchés européens et américains.

UGANDA

Adhésion de l'Ouganda à l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE). L'Ouganda est, en date du 12 août dernier, devenu le 54^{ème} membre l'ITIE et son 26^{ème} membre africain. La décision d'adhérer à l'ITIE avait été adoptée en janvier 2019 et la demande formelle présentée en juillet 2020. L'Ouganda s'engage ainsi à communiquer publiquement des informations relatives aux contrats, aux bénéficiaires effectifs, aux revenus perçus et aux paiements. Selon le ministre ougandais des Finances, Matia Kasaija, cette adhésion devrait permettre de renforcer la collecte des impôts, d'améliorer le climat d'investissement, d'améliorer la confiance entre les intervenants du secteur et d'aider à créer une chaîne de valeur durable. L'Ouganda possède des réserves évaluées à 6,5 milliards de barils de pétrole, dont entre 1,4 et 1,7 milliard sont commercialement viables, et plusieurs ressources minières, dont le fer, l'or, le cuivre, le cobalt et le calcaire.

SOUDAN

Signature de protocoles de paix à Djouba. Le gouvernement soudanais et les groupes armés du Darfour ont paraphé, le 28 août, sept protocoles de paix relatifs aux questions de propriété foncière, à la justice, à l'indemnisation et les dédommagements des personnes affectées par les conflits, aux investissements prévus pour améliorer les conditions des nomades et des éleveurs ainsi qu'à la répartition des richesses, au partage du pouvoir et aux personnes déplacées et aux réfugiés. Le protocole relatif aux arrangements sécuritaires a été paraphé le lendemain, le 29 août, alors que le paraphe de l'accord de paix global est intervenu le 31 août. A noter cependant que deux des principaux mouvements armés, le MPLS au Kordofan du Sud et le MLS au Darfour, ont refusé de se joindre à cette signature.

Forte progression de l'inflation. L'inflation a atteint 143 % en glissement annuel au mois de juillet contre 136 % au mois de juin et 114 % au mois de mai. Cette augmentation est due à la progression des prix des produits alimentaires et des transports. Par ailleurs, le taux de change a connu une forte dépréciation pour atteindre 1 USD=200 SDG fin juillet, contre 1USD=144 mi-juillet.

TANZANIE

Installation de 650 compteurs à eau, fonctionnant à l'énergie solaire. *RSKeWATERservices* a décroché un nouveau contrat d'installation de 650 compteurs d'eau, fonctionnant à l'énergie solaire dans les districts de Dodoma et à Singida. *RSKeWATERservices* est une joint-venture entre RSK, entreprise intégrée de services environnementaux, d'ingénierie et de techniques, et *eWATERservices*, un développeur du système de distribution d'eau prépayée, utilisant la technologie mobile *eWaterPay*. *RSKeWATERservices* fournira les

compteurs à eau « eWaterpay ». Ces équipements connectés à internet serviront à moderniser d'anciens robinets, les connectant ainsi à un portefeuille numérique et leur donnant accès à un paiement à l'usage (*pay-as-you-go*). Pour 1m3 d'eau, les utilisateurs déboursent à peine un dollar. Les recettes collectées serviront à couvrir les coûts d'accès à l'eau potable (fonctionnement et entretien des systèmes). La technologie *eWaterpay* est bien connue en Tanzanie, des compteurs à eau similaires ont été installés au nord du pays il y a deux ans.

Amende de 5 MUSD pour violation de la loi sur les communications pour la Raha Liquid Telecom.

Le directeur général de l'Autorité de régulation des communications de Tanzanie (TCRA), James Kilaba a déclaré le 28 août 2020 que, le fournisseur d'accès à Internet *Raha Liquid Telecom* a écopé d'une amende de 5,1 MUSD pour violation de la loi sur les communications. TCRA reproche à *Raha Liquid Telecom* une utilisation de fréquences radio dans la bande des 1452-1482 MHz sans licence valide depuis mars 2020. En plus de cette amende, *Raha Liquid Telecom* a été sanctionné d'une seconde amende de 17 000 USD pour des carences dans la fourniture de services Internet, l'absence de soumission d'états financiers, d'un plan stratégique annuel de développement des ressources humaines et d'une nouvelle demande de licence. La société dispose de 90 jours pour régler ces questions.